**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

***A remplir obligatoirement par tous les candidats aux postes du comité directeur.***

**COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 06 DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

Date limite de réception des candidatures 29/05/2020 (20 jours francs avant les élections). Cachet de la poste faisant foi.

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 06 DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

# Samedi 20 juin 2020 10h

**(lieu à determiner)**

Candidat au poste des arts martiaux vietnamiens :

Oui

Non

NOM : Prénoms : Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Profession :

N° de licence FFKDA :

Nom du club ou vous êtes inscrit :

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : Département : Ligue : National : International : Avez-vous fait l’objet d’une condamnation judiciaire entraînant l’inéligibilité ?

Certifié sincère et véritable le (date) :

**Le candidat**

Signature

**Le formulaire de candidature doit être impérativement accompagné :**

* **d’une lettre personnelle de candidature datée et signée ;**
* **des photocopies des licences des trois dernières saisons, dont celle de la saison en cours.**

**Ce questionnaire, correctement rempli et signé sera adressé .**

**L’absence de tout document ainsi que toute réponse reconnue inexacte ou incomplète, entraîneront le rejet de la candidature.**

**NB : date limite d’envoi des candidatures :** **20 jours francs avant les élections). Cachet de la poste faisant foi.**

MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Lieu, Date,

Par la présente, j’ai l’honneur de proposer à l’assemblée élective du Comité Départemental du 06 ma candidature au sein du Comité Directeur.

Nom :…………………………………………………...

Prénoms :………………………………………………..

Date de Naissance :……………………………………..

Adresse :………………………………………………………………………………………….

Tel domicile :…………………………………………

Portable :…………………………………………………

Email :…………………………………………………

signature

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Rappel :**

« Les candidats aux postes du comité directeur devront être en possession de 3 licences FFKDA consécutives dont celle de la saison sportive en cours et être âgés de 18 ans révolus.

Ne peuvent être élues au comité directeur :

1° Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;

2° Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

3° Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».

Le comité directeur est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Sont élus au premier tour de scrutin les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. Sont seuls élus les candidats ayant obtenu au minimum un tiers des suffrages valablement exprimés. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

**Article 5 des statuts**

« Pour les élections du département les candidatures doivent être envoyées ou remises 20 jours francs avant le jour fixé pour ces élections ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable.

Le dépôt des candidatures se fera soit par remise d'une lettre contre récépissé, soit par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège du Comité Départemental.

Toute candidature devra comprendre :

1. *Une lettre personnelle de candidature datée et signée ;*
2. *Un formulaire FFKDA type dûment renseigné ;*

La non production d’une quelconque de ces pièces, leur envoi après la clôture des candidatures ou des renseignements donnés manifestement erronés entraîneront le rejet de la candidature ».

## Article 5 du règlement intérieur